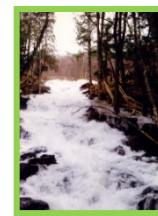




Bulletin municipal



Municipalité de Lac-du-Cerf

Numéro 28 – Août 2011

Nouvelles en bref

Sécurité incendie



Service de Sécurité Incendie N-D de Pontmain/Lac-du-Cerf

ATTENTION DANGER !

Lors d'une récente intervention impliquant des équipements d'Hydro-Québec, les pompiers ont eu la mauvaise surprise à leur arrivée, de voir des gens circuler, avec leur véhicule, sur des fils de moyenne tension tombés au sol suite à un violent orage. Voici d'abord deux informations provenant d'Hydro-Québec;

- **Que faire si des fils électriques sont tombés dans ma rue ou sur mon terrain?**
- Ne touchez **jamais** ou n'essayez **jamais** de déplacer, même avec un objet ou une perche, un fil électrique. Restez à au moins dix mètres des fils électriques et **composez le 911**.
- **Comment savoir s'il y a de l'électricité dans un fil tombé ?**
- Il faut toujours présumer que les fils sont énergisés et ne **jamais** s'en approcher à moins de dix mètres. Même les pompiers ne s'approcheront pas plus!!
- **Mais pourquoi tant de précautions me demanderez-vous?**

Tout d'abord, il faut savoir que toutes les lignes de distribution d'électricité peuvent être contrôlées à distance et que certaines manoeuvres de rétablissement pourrait être

ainsi effectuées. De plus, ce n'est pas parce qu'un fil est sectionné ou que le disjoncteur est ouvert qu'il n'y a plus de courant. En effet, une génératrice, mal installée, pourrait provoquer un retour de courant sur le réseau.

Enfin, je tiens à rappeler aux gens qu'il faut éviter de circuler dans un secteur où se déroule une intervention d'urgence, de façon à laisser la voie libre pour les équipes d'urgence. De plus, on ne devrait jamais circuler lorsque des arbres sont tombés sur les lignes de transport d'électricité, le réseau étant très fragile puisque sous le poids des arbres cette ligne risque de se briser à tout moment.

Nouvelles du SSI

Alors que le début du mois était calme, les deux dernières semaines ont été très occupées. Le premier appel du mois est survenu le 20 juillet vers 9 h 45, il s'agissait d'une fausse alarme sur le chemin Wester à Lac-du-Cerf. Deux jours plus tard vers 17 h 45 un appel, pour assistance aux ambulanciers et aux premiers répondants médicaux, nous a conduit sur le chemin du Domaine dans le secteur Lac-à-foin. À cet endroit un homme victime d'un accident de VTT a été conduit à l'hôpital en ambulance pour y soigner des blessures mineures.

Cependant, l'appel qui nous a tenus le plus occupé est un feu de forêt à l'arrière du 72 chemin Lac-à-foin. L'appel initial est entré peu avant 13 h le 27 juillet. Avant même d'être sur place, j'avais avisé la **SOPFEU**. Pendant que nous nous rendions le plus près possibles afin d'évaluer l'ampleur du brasier, pas moins d'une douzaine d'appels sont entrés à la centrale CAUCA. Cependant, l'endroit étant inaccessible avec nos véhicules incendie, nous avons dû rester en mode surveillance en attendant l'arrivée des pompiers forestiers. Moins de deux heures après le premier appel, trois pompiers forestiers et un avion-citerne étaient au travail. Plusieurs largages d'un mélange eau-mousse ont été effectués et l'incendie a rapidement été maîtrisé. Cependant, le travail des pompiers forestiers n'était pas terminé puisqu'il fallait maintenant éviter une reprise de cet incendie. Ils y ont travaillé deux journées complètes. Alors que des flammes étaient visibles pendant ces deux jours, quelques appels concernant cet incendie sont entrés au 911 à chaque soir. Bien que le responsable de la SOPFEU avec qui je discutais à tous les jours m'indiquait que le risque d'une reprise majeur était très faible. Je me suis tout de même rendu sur place durant ces soirées afin d'y effectuer de la surveillance

Robert Leclair, directeur SSI

ADMINISTRATION

Séance ordinaire de septembre 2011

La séance ordinaire du mois de septembre se tiendra le lundi 12 septembre 2011, à 19 h, au Centre communautaire de Lac-du-Cerf, 15, rue Émard.

Collecte des résidus verts



23 août - 20 septembre - 18 octobre
et 15 novembre 2011

Collecte des volumineux



18 septembre 2011

FAMILLES HÔTES RECHERCÉES

FAMILLES HÔTES RECHERCÉES

**Village d'accueil
des Hautes-Laurentides**

De plus en plus de touristes européens souhaitent visiter notre belle région. Par conséquent, nous avons besoin de familles hôtes dans votre secteur pour les loger. En devenant famille hôte, vous recevrez une compensation financière par nuitée pour chaque personne que vous accueillerez.

Voyagez, tout en restant dans votre salon, et vivez une expérience unique! Voici les dates d'arrivée, en septembre : les 9, 17, 23, 24, 27, et 29 ; en octobre : les 3, 4, 5, 13, 14 et 21. Je vous invite à vérifier votre disponibilité et à nous téléphoner pour obtenir plus de renseignements.

819-585-2157, poste 3
Véronique Papineau, coordonnatrice

Merci à nos amis partenaires :

CD Desjardins SADC Paroisse Notre-Dame-de-la-Liberte

Horaire des messes Communauté Notre-Dame-de-Lourdes Paroisse Bon Pasteur

Veillez noter que la messe dominicale est célébrée par un prêtre tous les dimanches matins à 9 h 30

ACTIVITÉS

CLSC de 9 h 30 à 16 h 30 le 27 septembre

Club de l'Âge d'Or de Lac-du-Cerf

Souper Âge d'Or 16 septembre au centre communautaire

Association Détente-Santé des 3 villages inc.

13 et 27 septembre au centre communautaire

Rallye automobile Fibrose Kystique

24 septembre

TRANSPORT

CABINET DU MINISTRE DÉLÉGUÉ AUX TRANSPORTS

Suite à la recommandation de notre député Monsieur Sylvain Pagé, le Ministère nous accorde une subvention de 18 000 \$ pour les travaux d'aide à l'amélioration de notre réseau routier.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE

Jours et heures d'ouverture

À compter de lundi le 5 septembre prochain, la bibliothèque municipale sera ouverte les lundis et jeudis de 18 h à 19 h 30

Pour info : Francine 819-597-4163

DES NOUVELLES D'HAÏTI

Et oui, à Gaspard au Nord-Ouest d'Haïti, les ouvriers, paroissiens de cette ville, pourront continuer la construction de leur dispensaire.

Dans une ambiance, tellement chaleureux, une vingtaine de bénévoles y ont mis tout leur cœur, vraiment au service des visiteurs, sur les 3 jours, un bon 700 personnes nous ont visités à Saint-Aimé-du Lac-des-Îles, même notre maire, M. François Desjardins qui m'appuie depuis le début (7 ans) était présent.

Après tant de fatigue, question de se détendre un peu, au dernier souper spaghetti, 3 des bénévoles se sont déguisés. Durant le souper nous parlions des galettes et des morceaux de gâteaux qui se sont vendus en si grands nombres, je mentionne que j'ai des copies de ces 2 recettes, car ça m'a été demandé. Une des bénévoles part un encan pour vendre des recettes et ça marcher, les gens ont bien coopéré. Pour les récompenser, j'ai fait la distribution de morceaux de gâteau à apporter. Nous avons ri pour mourir comme on dit.

Le résultat de la fin de semaine est d'un peu plus de 7 500,00\$. Il reste tellement de matériels et de souliers de Chat Botté, que je continue jusqu'au 5 septembre, de 9 heures à 18 h. du lundi au samedi (inclus)

Mon but c'est bien sûr terminer le dispensaire, aussi qu'ils peuvent se procurer des appareils médicaux et des meubles essentiels pour le bon fonctionnement de l'établissement, en faveur de ces pauvres si démunis. Deux infirmières seront sur place et je leur suggère de faire une démarche afin d'avoir un médecin quelques jours par mois et peut-être un jour en permanence.

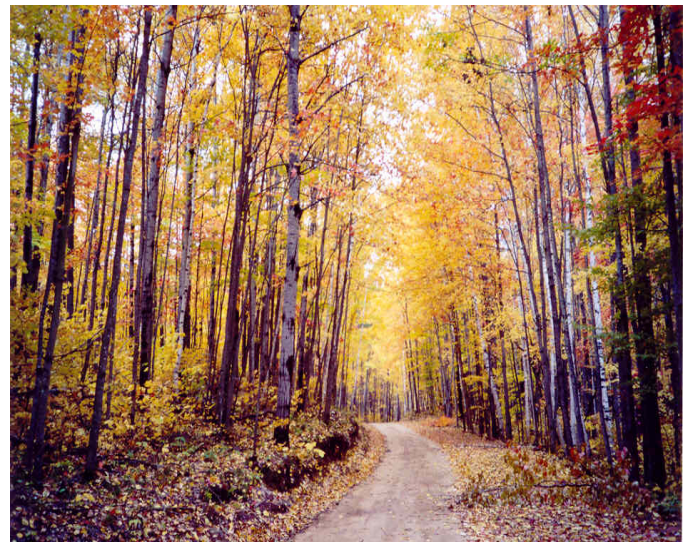
Le couple Marie Bonami et Dr. Charles Paquette, nous annonce qu'il y aura une deuxième édition du concert de Noël. Leur but: commencer le projet de l'eau potable à Gaspard.

Je dis un gros Merci du fond du cœur à tous les participants: Nos visiteurs, aux donateurs, les bénévoles, les commanditaires: Chat-Botté, Location-Mont-Laurier, Mont-Laurier Propane, Loutec, IGA Leblanc, Mont-Laurier Sport Polaris.

Marguerite St-Louis Constantineau, inf. 819-597-2357.

BEL AUTOMNE

Que vous soyez d'ici ou d'ailleurs, les membres du Conseil municipal et les employés municipaux désirent vous souhaiter, un très bel automne.



OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

(Dans ce texte la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes)

La Municipalité de Lac-du-Cerf est à la recherche d'un préposé à l'entretien de la patinoire pour la saison 2011-2012.

NATURE DU POSTE

Saisonnier – Temps partiel
Emploi à temps irrégulier et selon les conditions climatiques - Horaire variable

Sous l'autorité du conseil municipal de Lac-du-Cerf, le préposé est responsable de l'entretien de la patinoire et à cette fin, planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la patinoire.

DESCRIPTION DES TÂCHES DU PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

- Préparer la surface du terrain;
- Arroser la patinoire;
- Déneiger la patinoire avec la souffleuse et le grattoir avant l'arrivée des utilisateurs et durant les heures d'ouverture (si nécessaire);
- Réparer les trous et les fissures dans la glace;
- Déneiger les cabanes des joueurs;
- Déneiger et sabler (si nécessaire) devant les portes d'entrée;
- Déneiger les bandes permettant à la machinerie d'entrer sur la patinoire;
- Assurer la sécurité des utilisateurs;
- Faire fonctionner le matériel d'entretien de la patinoire;
- Assurer le bon fonctionnement de l'équipement et de la machinerie, voir à leur entretien et à leur rangement;
- Assurer l'entretien ménager du centre civique et voir à se procurer les produits de nettoyage;
- Déverrouiller le centre civique avant l'arrivée des utilisateurs;
- Verrouiller le centre civique à la fermeture et voir à ce que toutes les portes soient bien verrouillées, que les lumières soient fermées, que le chauffage ne soit pas trop élevé et que les chasses d'eau des toilettes ne soient pas restées enclenchées;
- Ouvrir les lumières de la patinoire;
- Afficher l'horaire d'utilisation de la patinoire.

L'arrosage et le déneigement de la patinoire se feront en dehors des heures d'ouverture de façon à assurer la sécurité des utilisateurs.

Heures d'ouverture de la patinoire et du centre civique :

Dimanche au jeudi : De 12 h à 20 h
Vendredi et Samedi : De 12 h à 21 h

QUALIFICATIONS REQUISES

Avoir une connaissance de l'entretien d'une patinoire
Faire preuve d'une très grande disponibilité et d'une habileté certaine à communiquer avec le public
Être disponible 7 jours par semaine

RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective en vigueur :

12,40\$ pour l'année 2011
12,65\$ pour l'année 2012

* À noter que la personne retenue aura une période de probation de six (6) mois à faire, avant d'obtenir le poste de préposé à l'entretien de la patinoire (art. 3.01 c) de la convention collective en vigueur).

DÉBUT DE L'EMPLOI

Disponible à compter du 4 décembre 2011.

COMMENT POSTULER

Faire parvenir un curriculum vitae complet, **au plus tard le mercredi 28 septembre 2011, 14 h**, à l'adresse suivante :

Madame Jacinthe Valiquette
Municipalité de Lac-du-Cerf
«Préposé à l'entretien de la patinoire»
19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf, (Québec)
J0W 1S0

Seules les personnes, dont la candidature sera retenue, seront contactées.

Donné à Lac-du-Cerf, ce 31^e jour du mois d'août de l'an deux mille onze.

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale

c. c. Monsieur Antonio Grenier, représentant syndical.